

Compte rendu de la retraite du comité directeur de la SSMIG les 15 et 16 janvier 2016

Il y a beaucoup à faire!

Bernadette Häfliger

Le nouveau comité de la SSMIG s'est réuni les 15 et 16 janvier 2016 pour une première réunion du comité directeur au cours de laquelle des décisions importantes ont été prises, portant notamment sur le fonctionnement futur de la nouvelle société de discipline médicale. A côté de la promotion de la relève, les thèmes stratégiques abordés lors de cette retraite ont porté sur le positionnement optimal de la SSMIG auprès de tous ses membres, mais également vis-à-vis des autres organisations partenaires et par rapport au grand public. Une autre tâche menée à bon port a été de définir les différentes commissions de la SSMIG ainsi que sa représentation au sein des commissions de la FMH.

La retraite a débuté avec une rapide rétrospective de l'assemblée constitutive du 17 décembre 2015. Le procès-verbal peut être consulté dans l'espace réservé aux membres du site internet de la SSMIG (www.sgaim.ch), où figurent également les statuts corrigés. Le comité directeur a formellement discuté du règlement intérieur, qui sera adopté lors de la première assemblée des délégués.

La première assemblée des délégués aura lieu le 22 septembre

Par dérogation aux statuts, le comité directeur a décidé qu'il n'y aurait qu'une seule assemblée des délégués au cours de l'année 2016. Celle-ci aura lieu le 22 septembre 2016 à Berne et durera une journée entière. Il faut prévoir suffisamment de temps pour les discussions stratégiques et pour faire mutuellement connaissance.

1. Assemblée des délégués de la SSMIG

22 septembre 2016, toute la journée, à Berne
Des informations supplémentaires sur le déroulement et sur les points de l'ordre du jour suivront!

Avant la convocation des assemblées des délégués, les délégués doivent être élus par différentes instances. C'est la raison pour laquelle le comité directeur a également déterminé, lors de sa première réunion, la répartition définitive des sièges pour les délégués cantonaux (tab. 1). Au cours des prochaines semaines, la secrétaire générale prendra contact avec ces instances, mais également avec les associations cantonales, afin d'organiser les élections. Les membres de la SSMIG seront informés en temps utile sur la procédure concrète.

Tableau 1: Répartition des sièges à l'assemblée des délégués de la SSMIG.

Organisations/commissions/régions	Sièges
Jeunes médecins (JHaS, SYI)	4
Association des médecins-chefs	10
Cliniques et policliniques universitaires de médecine interne générale	5
Instituts de médecine de famille	5
FMF	2
Bâle	2
Berne	3
GE/VD	4
Suisse centrale (LU, NW, OW, UR, ZG)	2
Moyen-Pays (AG, SO)	3
NE/FR/JU	2
Suisse orientale (AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG)	3
Tessin	2
VS	1
Zurich	4
Total	52

Offrir une nouvelle patrie aux membres

Le comité directeur est conscient du fait qu'avec la fusion des deux sociétés traditionnelles qu'étaient la SSMG et la SSMI, l'identification des membres à leur société de discipline d'origine a en partie disparu. Pour cette raison, il a décidé d'accorder une importance toute particulière à la fidélisation des membres et au recrutement de nouveaux membres. La secrétaire générale est chargée de mettre en œuvre un concept pour les membres. Afin de créer une nouvelle patrie commune pour tous les groupes d'intérêts de la SSMIG, il est déterminant d'assurer une forte présence auprès

des membres et dans la sphère publique, mais également de proposer des contenus convaincants. Dans sa stratégie d'avenir, le comité directeur mise avant tout sur les jeunes membres. Les prestations doivent être étoffées afin que la SSMIG apporte quelque chose à chacun. Non seulement la cotisation réduite pour les médecins en formation post-graduée mais également des prestations spécifiques doivent amener des jeunes médecins à adhérer à la SSMIG.

Cotisations des membres

Membres ordinaires: 350.–

Médecins en formation post-graduée: 175.–

Médecins ayant une activité à temps partiel allant jusqu'à 50%: 175.–

Retraités: 175.–

Membres d'honneur: gratuit

Par ailleurs, tous les non-membres qui viennent d'obtenir le titre de médecin spécialiste peuvent devenir **membre à titre gratuit durant 1 an**.

Le secrétariat général élaborera au cours des prochains mois de nouvelles prestations afin de notamment proposer aux médecins salariés des conseils juridiques (en matière de droit du travail). Depuis sa prise de fonction, la nouvelle secrétaire générale s'est déjà entretenue avec différents représentants des groupes d'intérêts et elle poursuivra ces échanges au cours des prochaines semaines afin de cerner les différents besoins et de pouvoir y répondre de la manière la plus optimale possible. Le travail du secrétariat administratif de la SSMIG doit permettre aux associations cantonales et commissions de la SSMIG d'être soutenues et déchargées dans leurs activités. Les demandes et questions peuvent à tout moment être adressées directement à la secrétaire générale: bernadette.haefliger[at]sgaim.ch.

La SSMIG veut être entendue

En tant que plus grande société de discipline médicale, la SSMIG veut jouer un rôle significatif et être entendue. Pour cette raison, le concept de communication qui a été adopté par le comité directeur se focalise naturellement sur les membres et les associations cantonales, mais également sur la sphère publique et les patients, sur les autorités et les acteurs du système de santé, sans oublier les politiciens. Outre l'organe de publication officiel «Primary and Hospital Care», les membres intéressés peuvent s'informer par le biais de newsletters, de dossiers thématiques et du site internet. Afin que tous les groupes d'intérêts et les associa-

tions cantonales se retrouvent sur le site internet de la SSMIG et disposent en permanence des dernières informations, le site internet sera remanié dans les prochains mois. La SSMIG va renforcer son lobbying politique, ce qui, outre les contacts personnels, implique également la participation régulière à des procédures de consultation ainsi que des manifestations d'information spécifiques destinées aux politiciens intéressés et aux autres acteurs du système de santé. Des campagnes sur des thèmes majeurs (par ex. Smarter Medicine) devront permettre d'interpeller simultanément toutes les parties prenantes afin de conférer le poids nécessaire aux préoccupations de la SSMIG.

Collaboration

En plus de nombreux thèmes stratégiques, le comité directeur a réglé sa propre collaboration et a déterminé les compétences de ses membres, toutes les décisions restant réservées au comité dans son ensemble.

Compétences au sein du comité directeur

Relations publiques/communication/rerelations internationales: Présidence (François Héritier, Jean-Michel Gaspoz)

Finances: Romeo Providoli

SGIM Foundation: Jean-Michel Gaspoz

Membres/associations cantonales: Franziska Zogg (cabinet), Regula Capaul (hôpital)

Qualité/interdisciplinarité/multimorbidité: Regula Capaul

Formation post-graduée: François Héritier, Drahomir Aujesky

Examen de spécialiste: Jean-Michel Gaspoz

Formation continue: Donato Tronolone

Recherche/promotion de la relève/SwissDRG:

Drahomir Aujesky

Smarter Medicine: Jean-Michel Gaspoz

Urgence/SSMUS/sauvetage/IMK/strokes/médecine de l'addiction/réhabilitation: Jean-Michel Gaspoz

Afin de bénéficier d'un soutien professionnel dans son travail, le comité directeur a constitué six commissions permanentes, qui traitent sur le fond les principaux thèmes de la SSMIG.

Commissions permanentes de la SSMIG

Commission pour la formation post-graduée, responsable Stefano Bassetti

Commission pour l'examen de spécialiste, responsable Ulrich Stoller

Commission pour la formation continue, responsable Donato Tronolone

Commission qualité, responsable Johannes Brühwiler

Smarter Medicine, responsable Jean-Michel Gaspoz

SwissDRG Panel, interlocuteur Christine Gersching

A l'occasion de la retraite, d'intenses discussions ont eu lieu au sujet de la collaboration avec la FMH, l'association MFE et les autres organisations partenaires. Depuis la création de la SSMIG, cette collaboration doit trouver une nouvelle base sur laquelle se fonder. A cet effet, différentes discussions auront lieu au cours des prochaines semaines, notamment avec MFE. Les membres du comité directeur, de pair avec deux représentants de MFE, représenteront la SSMIG à la Chambre médicale de la FMH. Lors de l'assemblée des délégués de la FMH, la SSMIG est représentée par Regula Capaul, Jean-Michel Gaspoz, Philippe Luchsinger (suppléant), Marc Müller, ainsi que Franziska Zogg. Ces nominations doivent encore être confirmées par l'assemblée des délégués du 22 septembre 2016.

Pour clore la rencontre de 2 jours, le comité directeur a discuté du rapport semestriel du SwissDRG Panel, qui montre clairement que la médecine interne générale perd beaucoup d'argent à cause des SwissDRG. Au vu de ces résultats, le comité directeur va discuter de la marche à suivre ultérieure et soutenir la mise en œuvre d'éventuelles mesures.

Il reste énormément à faire. Avec les décisions prises par le comité directeur, les bases sont à présent posées pour entamer le travail de la SSMIG à plein régime et poursuivre des projets essentiels. Pour réussir, la SSMIG a cependant besoin de nombreux membres actifs qui sont prêts à faire bénéficier la société de discipline de leur savoir.

Correspondance:
Bernadette Häfliger Berger
Generalsekretärin, SGAIM,
Schweiz. Gesellschaft für
Allgemeine Innere Medizin
Postfach
CH-4002 Basel
bernadette.haefliger[at]
sgim.ch